



**Mohammed BAJEDDI, Expert international en développement rural et en économie de l'environnement**  
**Expert de la FAO, PNUD, GTZ et de l'UE**

**Challenge Hebdo : Quelle est la problématique du foncier dans le rural ?**

**Mohammed BAJEDDI :** Au Maroc, le développement agricole connaît des problèmes de natures diverses, mais souvent, le foncier dans le rural est pris pour être la cause principale. Cette déduction est dénuée de tout fondement en l'absence d'études en la matière.

Depuis quatre décennies, on considère les terres collectives (17,7% de la SAU) et guich (0,7%), sur la base d'hypothèses, comme des obstacles n'offrant pas les conditions de sécurité et de stabilité nécessaires à l'intensification agricole et à l'investissement privé. On préconise la "melkisation" (privatisation) de ces terres, comme si les terres "melk" (75,8% de la SAU) (propriété privée) constituent un modèle à méditer en la matière.

Pour moi, la solution pertinente et économique revient à régulariser un vécu réel sur le terrain: i) déclarer les partages actuels définitifs et sans appel sur les terres de statut collectif et ghich ; ii) diminuer la pression démographique sur les terres agricoles et créer des activités industrielles dans le rural ; iii) adopter des formes d'exploitation et de mise en valeur obligatoire compatibles avec les impératifs de développement agricole ; iv) concevoir une nouvelle procédure d'immatriculation foncière (au moins pour les exploitations de petites tailles) ; v) créer des agences pour animer le "marché foncier" des terres agricoles ; ouvrir le foncier agricole aux investisseurs étrangers.

**Challenge Hebdo.: cette solution n'est pas nouvelle, Des études du ministère de l'agriculture en parlent et tout le monde s'accorde à détecter des obstacles à sa réalisation. Pouvez-vous identifier ces obstacles?**

**Mohammed BAJEDDI.:** en peu de mots, ces obstacles sont politiques et rien d'autres. Les ministres qui se sont succédés ont à leur disposition une montagne d'études. Toutes mettent l'accent sur les solutions à traduire en actions concrètes. Mais rien ne vient. Et il est temps de voir les choses en face.

**Challenge Hebdo : Comment jugez vous l'efficacité des services techniques du MADRPM ?**

**Mohammed BAJEDDI :** Sur le terrain les populations rurales subissent leur sort et ne bénéficient concrètement pas de l'assistance technique et financière qui relève des prérogatives de l'Etat. A part quelques actions ponctuelles de vulgarisation et sans commun accord avec les besoins réels du terrain, tout le travail du MADRPM et le tapage qui s'en suit reste prisonnier dans les bureaux à l'échelle centrale ou provinciale.

La raison en est, entre autre, l'absence d'objectifs clairs, de programme d'action et de dispositif d'intervention. S'ajoutant l'effritement planifiée des centres de travaux à l'échelle locale.

A cet effet, Il est urgent de mettre à niveau le MADRPM à l'échelle centrale et régionale et de créer des entités vraiment locales, accessibles, compétentes, qui écoutent les agriculteurs, qui disposent de moyens humains que matériels pour réagir avec des objectifs clairs et déclarés. Ces entités locales doivent être, également, ouvertes sur leur environnement national et international pour accéder aux nouvelles technologies.

**Challenge Hebdo : Quels sont les besoins actuels du secteur en Ingénieurs et quel impact pour les départs volontaires?**

**Mohammed BAJEDDI :** Le principe du départ volontaire (DV) est introduit dans des aires développées pour un rééquilibrage des besoins en ressources humaines par rapport aux impératifs d'efficacité et d'efficience.

La mise en œuvre du principe de DV au Maroc a été mal conçue en l'absence d'objectifs clairs et de moyens de suivi évaluation. Dès l'amorce de l'opération aucune vérification des profils et des compétences des candidats au DV n'était possible.

Au MADRPM, toutes les candidatures pour le DV ont été acceptées. Le DV a touché, en particulier, la quasi majorité des Ingénieurs en Chef, assumant des responsabilités (directeurs / chef de division / service), ayant une expérience professionnelle de plus de 25 ans, leur formation a coûté à l'Etat les yeux de la tête, etc. Et je ne permets au ministre de la [modernisation!?] de l'administration de qualifier les partants d'incompétents comme il n'a cessé de le répéter.

Si le rôle de l'ingénieur est mal perçu, c'est uniquement parceque le gouvernement n'a pas d'objectifs clairs ni de programme d'action, sans parler des préoccupations et des qualifications professionnelles de nos ministres.

Concernant le DV chacun a sa rationalité :

1. celle des ingénieurs est claire; c'est la motivation financière, c'est un cadeau!
2. en revanche, l'Etat rêvait d'atteindre un double objectifs : i) diminuer les charges de salaires au moment où il existe d'autres voies d'exploration pour diminuer les frais de fonctionnement (contrôle Utilisation voitures de service, lutte contre la corruption, utilisation abusive des biens publics, enrichissement illicite et criarde des fonctionnaires y compris les militaires, le travail des enseignants et des médecins du public dans des établissements privés, etc.).

En résumé, le DV a accentué le déficit en Ingénieurs et hypothéquer le développement du Maroc qui relève avant tout des prérogatives des pouvoirs publics et de leur capacité d'action.

**Challenge Hebdo.: pourtant, des éléments de politique agricole existent: mesures pour l'irrigation, aide pour la mécanisation..**

**Mohammed BAJEDDI.**: certes, mais elles ne sont pas appliquées avec rigueur. Au début des années 2000 plusieurs études ont été réalisées pour la restructuration opérationnelle du ministère de l'agriculture. Il s'agissait de créer et de renforcer les directions régionales de l'agriculture et les comités de gestion locaux et de vider les bureaux de la capitale. Le centre devait se concentrer sur la mise en place de politique étatique pour le développement agricole, et les organes décentralisés devaient suivre l'application de cette politique via des mécanismes d'aide et d'assistance renforcés. Rien n'a été fait, là encore.

**Challenge Hebdo : Quelle analyse faites-vous des récentes dispositions d'accès au crédit agricole mises en place par le gouvernement ?**

**Mohammed BAJEDDI** : La réduction du taux d'intérêt du crédit agricole a un impact très limité dans le temps et dans l'espace, car le crédit est lié avant tout aux garanties consenties par les agriculteurs.

Etant donné que l'immatriculation foncière ne concerne qu'environ 10% de la superficie agricole utile, correspondant à 5% des propriétés agricoles, l'accès au crédit agricole reste un mythe pour 95% des agriculteurs! Les crédits accordés aux petits agriculteurs ne dépassent guère les 1000,00 à 3000,00 dh par an, c'est plutôt un crédit de subsistance.

Compte tenu des subventions généralisées, diversifiées et consistantes dont bénéficient les agriculteurs des pays occidentaux, le Maroc a l'obligation de soutenir les agriculteurs pour une meilleure compétitivité de nos produits, au lieu de leur tourner le dos sous prétexte de la politique azimut de désengagement financier et technique.

**Challenge Hebdo : Quelle est votre réaction sur le rapport de 50 ans de l'agriculture marocaine?**

**Mohammed BAJEDDI** : Il n'est pas à démontrer que la lecture de notre histoire relève du domaine exclusif des historiens. La situation actuelle sur le terrain est sans équivoque, les agriculteurs ont subi une certaine politique qui a abouti à l'accentuation du sous développement du Maroc, qu'on ne peut ignorer ni cacher. Le présent trouve ses raisons dans les pratiques du passé, et tout un chacun, selon son angle d'observation et ses outils d'analyse peut aboutir à des conclusions en harmonie avec ses objectifs. Et je crains que le rapport du cinquantenaire ne cherche exclusivement qu'à aboutir à une légitimation tronqué d'une certaine politique agricole, car il ne donne pas une vision claire sur ce que sera notre politique agricole dans l'avenir.

On admet bien que le politicien doit se référer au passé mais avec l'intention de ne pas répéter les erreurs commises, de faire les choses qu'on n'a pas pu réaliser et de changer la façon de les faire. Dans tous les cas il ne faut pas rester prisonnier du passé malheureux.

L'avenir meilleur est possible, mais si est seulement si on agit par des programmes d'action réels, palpables sur le terrain, et qui feront rêver les marocains. L'évaluation de la pertinence, de l'opportunité et des impacts des politiques de développement socio économiques relève des droits légitimes des populations concernées et des compétences d'auditeurs externes au système politique.

Dans ce domaine, on peut affirmer sans risque de se contredire que la gestion du développement agricole reste fidèle à ses principes du passé.

### **Challenge Hebdo : La décentralisation peut elle résoudre le problème de développement rural au Maroc ?**

**Mohammed BAJEDDI** : La décentralisation est perçue comme le moyen adéquat pour déployer toutes les potentialités de développement en étroite relation avec le renforcement de la démocratie en tant que système d'expression des intérêts, des conflits et de médiation. Elle se traduit par un transfert des fonctions aux niveaux intermédiaire et local de l'Etat et aux organisations de la société civile.

Au Maroc, il faut aussi reconnaître que les avancés de la décentralisation du développement rural concernent essentiellement une dimension formelle et institutionnelle et une diminution sensible du budget d'investissement en milieu rural. Cette politique s'est traduite, en particulier, par :

- i) le renforcement de la structure clientéliste par la création de rapports de solidarité croissante entre les niveaux centraux du gouvernement et les grands producteurs qui sont les seuls interlocuteurs de l'Etat et tirent tous les bénéfices de leur intervention ;
- ii) la création de conditions propices pour l'appropriation de la part des élites locales des fonctions et des ressources transférées par la décentralisation. On assiste alors à une substitution du clientélisme entre l'administration et les grands producteurs par une addition de clientèles locales, qui sont entre autres les communes rurales, les organisations et les personnalités les plus riches, les mieux organisées et qui participent à la formulation de politique nationale.
- iii) Plus grave encore, la réduction de la présence de l'Etat dans l'espace rural, en absence d'associations intermédiaires locales et régionales fortes et représentatives, a placé le devenir du monde rural dans l'incertitude totale.